



## LA FILIERE BOIS DE LA LOIRE EN 2015 économie, activité, flux de bois



synthèse

12 décembre 2015



**E**n 2006-2007, Inter Forêt-Bois 42, association pour le développement de la filière bois, conduisait une enquête sur les flux de bois dans la Loire, afin de favoriser, par une connaissance fine de la réalité des marchés et donc des origines et destinations des produits, un meilleur ajustement de l'action de filière. Cette étude a directement contribué à l'engagement de chantiers majeurs associant entreprises des différents maillons de la filière.

Neuf ans après, il est apparu souhaitable d'actualiser l'Enquête 2006. Une analyse de même nature a donc été conduite courant 2015 auprès des professionnels de la scierie et des activités d'aval.

Parallèlement, le Département de la Loire et d'autres institutions ont émis le souhait de disposer d'indicateurs économiques de la filière, susceptibles d'alimenter un tableau de bord. C'est ainsi qu'a été envisagée une analyse couplant état des lieux socio-économique et évolution des flux de bois.

Pilotée par Inter Forêt-Bois 42, réalisée par François BRET, conseil indépendant filière forêt-bois, cette étude a combiné données statistiques et informations recueillies auprès des entreprises. Le présent document constitue la synthèse du rapport intégral, disponible sur le site [www.ifb42.com](http://www.ifb42.com)

## I. UNE PHOTOGRAPHIE DE LA FILIERE BOIS DANS LA LOIRE

---

1 800 entreprises, 6 700 emplois, 840 M€ de chiffre d'affaires, une orientation bois-construction marquée, telle se présente aujourd'hui la filière forêt-bois de la Loire.

### ■ un véritable tissu d'activités

#### *1 800 entreprises, près de 7 000 emplois*

Début 2013, la filière forêt-bois de la Loire forme un tissu de **1 800 entreprises**, majoritairement constitué de petites PME et de TPE, et présent à la fois dans les agglomérations et dans les espaces ruraux.

Ces 1 800 entreprises alimentent **6 700 emplois** (la notion d'emploi, ou d'effectifs totaux, inclut l'emploi salarié et non salarié). Ainsi la filière pèse-t-elle **12 %** des 54 500 emplois de la filière de **Rhône-Alpes**, ou encore 2,7 % de l'ensemble des emplois de la Loire.

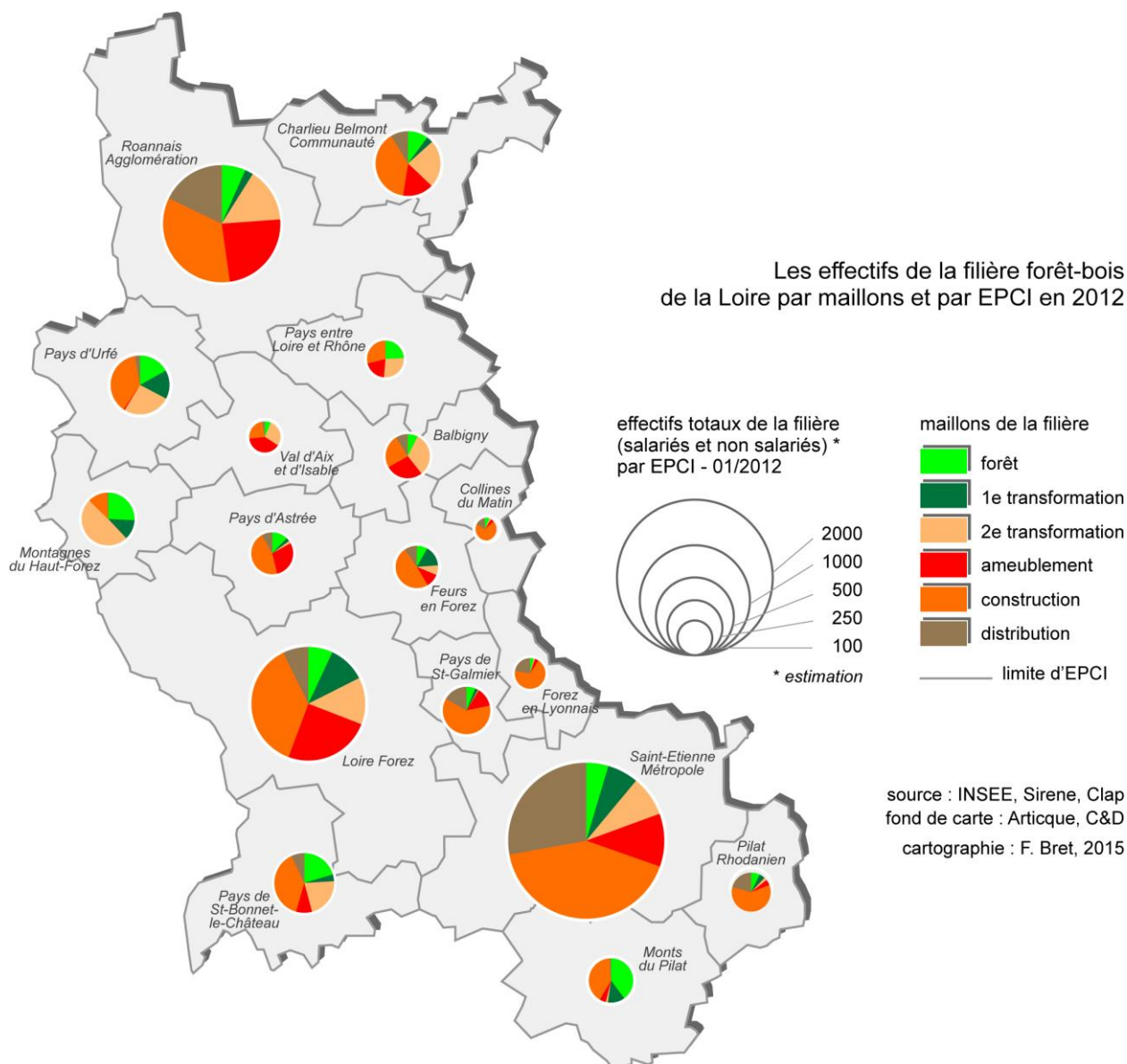
#### *des ambiances filière contrastées*

Derrière ces données globales, l'espace ligérien présente une indéniable diffusion spatiale des emplois de la branche, tout en affichant des contrastes entre territoires. Face aux concentrations **urbaines** : Saint-Etienne Métropole (2 050 emplois), Roannais Agglomération (1 130), Loire Forez (1 060), les territoires **ruraux** présentent en effet des valeurs plus modestes.

Mais en rapportant le nombre d'emplois dans la filière au nombre total d'emplois, on fait apparaître des « **ambiances forêt-bois** » où les espaces de montagne se distinguent nettement : Pays de Saint-Bonnet-le-Château (11 % d'emplois dans la filière), **Montagnes du Haut-Forez (18 %)**, **Pays d'Urfé (20 %)**.

#### *une filière, plusieurs secteurs*

Avec 2 600 emplois soit 39 % de l'ensemble, les activités de la **construction** dominent la filière. Viennent ensuite l'**ameublement** (1 040 emplois, 16 %), la **distribution** (1 034, 16 %), la **2e transformation** (942, 14 %), puis la **forêt** (623, 9 %), et la **1e transformation** (427, 6 %).



## Des dynamiques diverses

### un léger retrait

Entre 2005 et 2012, les effectifs de la filière ont connu, dans la Loire, une **érosion mineure** de **- 4,8 %** (perte de 320 emplois). Mais ce chiffre masque des disparités dans le prisme des activités de la branche.

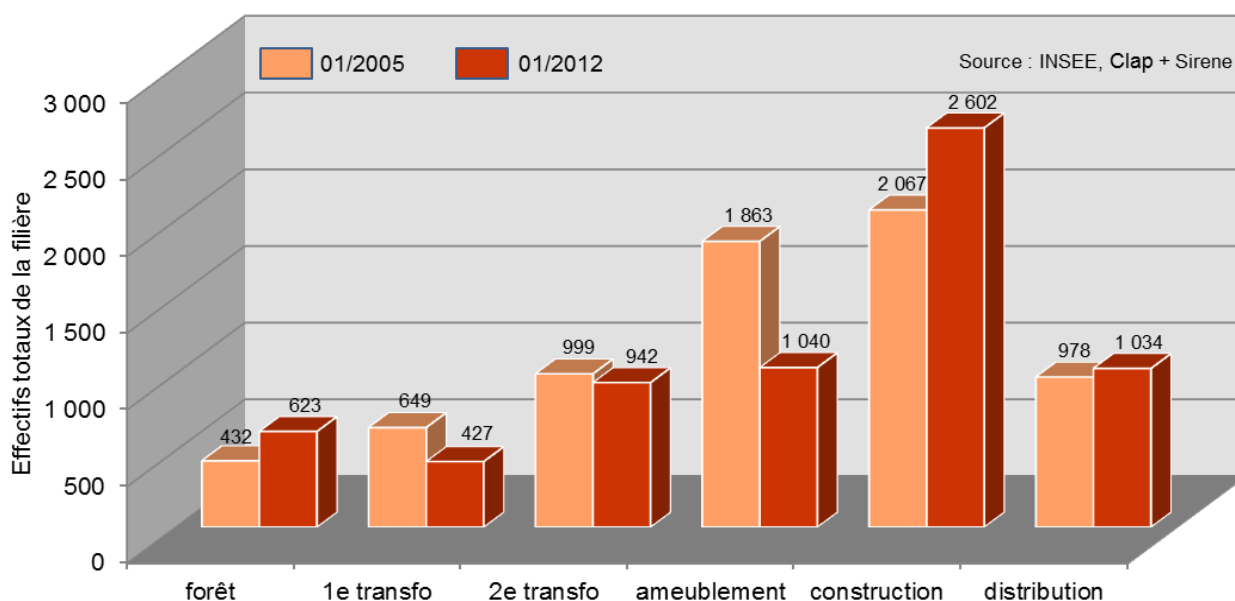
### des maillons qui se suivent... et ne se ressemblent pas

De leur côté, les **pertes** enregistrées par l'**ameublement** (- **800 emplois**, soit - **44 %**) reflètent le prolongement de la **crise structurelle** que vit le secteur en France depuis trente ans. Parallèlement, l'activité d'**imprégnation** des bois affiche aussi des **valeurs négatives** (perte de plus de 200 emplois).

A l'opposé, **deux maillons** de la filière connaissent une **progression** caractérisée. C'est d'une part l'**amont forestier**, avec un gain de près de **200 emplois** (+ **44 %**), où se lisent la dynamique impulsée par le **bois énergie** et les effets d'une politique plus volontaire de **mobilisation des bois**.

C'est d'autre part le secteur de la **construction**, qui a connu une **croissance marquée** de **26 %** (+ **530 emplois**) par le développement des usages du bois lié à l'engagement pour le **développement durable**.

Loire - Evolution 2005-2012 des effectifs de la filière par maillon



## ■ Bois-construction, un moteur pour la filière

Les effectifs (2 600 emplois) et leur croissance (26 % en 7 ans) font du **bois-construction** la composante la plus **visible** et le véritable **moteur** de la filière dans la Loire. Mis à part l'agencement, qui a peu varié depuis 2005, la croissance de ce secteur est alimentée par la **menuiserie** et la **charpente** :

- avec un peu moins de **600 emplois**, l'activité de **charpente** bénéficie d'une **tradition forte**, remontant à la construction des bâtiments d'activité dès la première Révolution industrielle. Elle présente d'ailleurs un **maillage** dense d'entreprises solidement implantées. Avec le **développement** récent de l'utilisation du bois dans la construction, elle a vu ses effectifs croître de **64 %** en 7 ans.
- très diffuse sur l'ensemble du territoire départemental, l'activité de **menuiserie** alimente aujourd'hui **1 880 emplois** (dont une part non négligeable est, il est vrai, dédiée au PVC ou à l'aluminium). Elle inclut à la fois une dimension 'économie de **proximité**', à travers les petites entreprises de pose, présentes partout, et une dimension plus **industrielle**, avec un certain nombre de PME structurées. L'activité a bénéficié elle aussi du développement du bois-construction, mais dans des proportions moindres que la charpente (**progression de 19 %** depuis 2005).

## ■ Une branche en consolidation

### **840 millions d'Euros**

En 2014, la filière forêt-bois de la Loire a réalisé un **chiffre d'affaires** global de 841 M€ (estimation d'après les bilans d'entreprise), dont 341 M€ pour la construction (41 % de l'ensemble), 149 M€ pour la distribution (18 %), 137 M€ pour la 2e transformation (16 %), 106 M€ pour l'ameublement (13 %), 78 M€ pour la 1e transformation (9 %) et 30 M€ pour le secteur de la forêt (4 %) - à noter que ce dernier chiffre n'inclut pas le montant des ventes de bois de la forêt privée, estimées entre 10 et 15 M€.

Il a enregistré, entre 2005 et 2014, une **progression** globale de **18 %**, en Euros constants. Cette croissance rend compte de la dynamique de bon nombre d'activités et d'entreprises de la filière ces dix dernières années, malgré la crise. Cependant, elle concerne surtout les activités de la **2e transformation** (49 %), de la **forêt** (+ 33 %) et de la **construction** (+ 25 %), beaucoup moins les autres maillons.

### **une valeur ajoutée substantielle**

A partir de ce chiffre d'affaires, la filière dégage, en 2014, une valeur ajoutée de **248 M€**, soit un taux moyen de **29,5 %** (rappelons que la valeur ajoutée représente la **contribution** de l'entreprise à la **création de richesse**, la performance de son outil de production, et son **intégration** dans la **filiale**).

Les taux de valeur ajoutée dépassent cette moyenne pour la construction (35 %), les activités de la forêt (33 %) et l'ameublement (31 %). Ils lui sont inférieurs en 2e transformation (23 %) et distribution (20 %).

## **II. LES FLUX DE BOIS DANS LA LOIRE EN 2015**

---

Dans le cadre qui vient d'être décrit, les flux de bois entre la forêt et le produit fini renvoient à une réalité économique essentielle, qui invite à analyser la nature, l'origine et la destination des produits, et donc les pratiques d'achat et de vente des entreprises. C'est là l'objet de l'Enquête sur les flux de bois menée en 2015 par Inter Forêt-Bois 42, neuf ans après une première analyse de ce type menée en 2006.

Cette enquête repose sur un échantillon représentant, pour la 1e transformation, 30 % des 162 000 m<sup>3</sup> de sciages produits dans la Loire (Agreste-Enquête annuelle de branche-2013) et, pour les activités d'aval, 17 % des 90 000 m<sup>3</sup> de bois achetés (notons que les chiffres présentés et analysés ci-dessous sont obtenus par extrapolation, une relative prudence s'impose donc dans leur utilisation). La combinaison des données obtenues fournit, en 2015, l'image suivante des flux de la filière de la Loire :

### **■ De la forêt à la première transformation, les flux de l'amont**

#### **▪ une récolte de bois en hausse**

A l'amont de la filière, la **récolte** globale de bois des forêts de la Loire s'établit à **404 000 m<sup>3</sup>** (valeur 2013, source Agreste), contre 350 000 m<sup>3</sup> en 2006, soit une **hausse** de **15 %** en 7 ans, contre 6,5 sur l'ensemble de Rhône-Alpes. Cette hausse traduit clairement les efforts professionnels et institutionnels développés, en région comme en France, pour accroître la **mobilisation** des bois.

Dans ce volume de récolte, les grumes de **bois d'œuvre** (345 000 m<sup>3</sup> en 2013) représentent **85 %**, valeur sensiblement plus élevée que celle de l'ensemble rhônalpin (72 %). Or, entre 2006 et 2013, la récolte de bois d'œuvre a **progressé** de **15 %** dans la Loire (+ 44 000 m<sup>3</sup>), tandis qu'elle **baissait** de **6 %** sur **Rhône-Alpes**. Ces chiffres mettent en évidence la **qualité** des **forêts** de la **Loire** et leur capacité à produire des bois d'œuvre. Ils renvoient aussi aux prélèvements substantiels, sur les forêts ligériennes, de plusieurs opérateurs importants du sciage des départements voisins, rhônalpins et non rhônalpins.

En Loire comme en région, les bois résineux dominent la récolte à 99 % ; le binôme sapin-épicéa y conserve une certaine préséance (54%), talonnée toutefois par le douglas (36%).

Notons que les forêts de la Loire fournissent en parallèle du bois d'industrie (bois de trituration, poteaux, etc.), mais de moins en moins : 27 000 m<sup>3</sup> en 2013 contre 37 000 en 2006. Elles alimentent également la filière du **bois énergie**, en plein développement celle-là : 32 000 m<sup>3</sup> en 2013, contre 11 800 en 2006.

#### **▪ 162 000 m<sup>3</sup> de sciages**

Des 345 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre récoltés dans la Loire, les scieries de la Loire absorbent environ 285 000 m<sup>3</sup>, soit 83 % - le reliquat étant acheté par des scieries extérieures.

A partir de ces approvisionnements, les scieries ligériennes produisent, en 2013, **162 000 m<sup>3</sup>** de **sciages** (source Agreste), contre 178 800 m<sup>3</sup> en 2006, soit - **9 %** en **7 ans**. Valeur en baisse, moins critique cependant que sur l'ensemble de Rhône-Alpes, où la production de sciages abandonne 14 %.



Ce volume se répartit en 83 200 m<sup>3</sup> pour les bois de **charpente** (53 % de l'ensemble), 67 000 m<sup>3</sup> pour les bois d'**emballage** (41,5 %), 8 000 m<sup>3</sup> en bois de coffrage (5 %) et 800 m<sup>3</sup> en bois de menuiserie (0,5 %).

Les **sciages** sont **commercialisés** pour **26 %** (42 100 m<sup>3</sup>) dans la **Loire**, **34 %** (55 000 m<sup>3</sup>) en région **Auvergne-Rhône-Alpes** hors Loire, **38 %** (61 600 m<sup>3</sup>) en **France** hors région, et **2 %** (3 300 m<sup>3</sup>) à l'**export**.

Observons que la destination géographique des sciages de la Loire a peu varié sur les dix dernières années, à l'exception d'un léger recentrage sur l'espace régional.

## ■ De la première transformation au produit fini, les flux de l'aval

Au-delà de la scierie, les **activités d'aval** hors emballage (fabrication de charpentes et menuiseries, ameublement, construction, distribution) **achètent**, en 2015, **90 000 m<sup>3</sup> de bois**, hors panneaux. On parle ici de bois massif ou de bois massif reconstitué (bmr), c'est-à-dire d'un ensemble incluant les sciages, mais aussi le lamellé-collé, le contrecollé, les bois aboutés, le carret et autres formes de bmr.

### ▪ activités d'aval : des volumes de bois en augmentation

Observons d'abord que ces volumes sont en **augmentation** sensible par rapport à **2006** : + 12 000 m<sup>3</sup>, soit une croissance de **15 %**, qui rend bien compte de la dynamique qu'a pu connaître le bois-construction, premier secteur d'activité, et de loin, de la filière aval dans la Loire.

Ces approvisionnements se répartissent en :

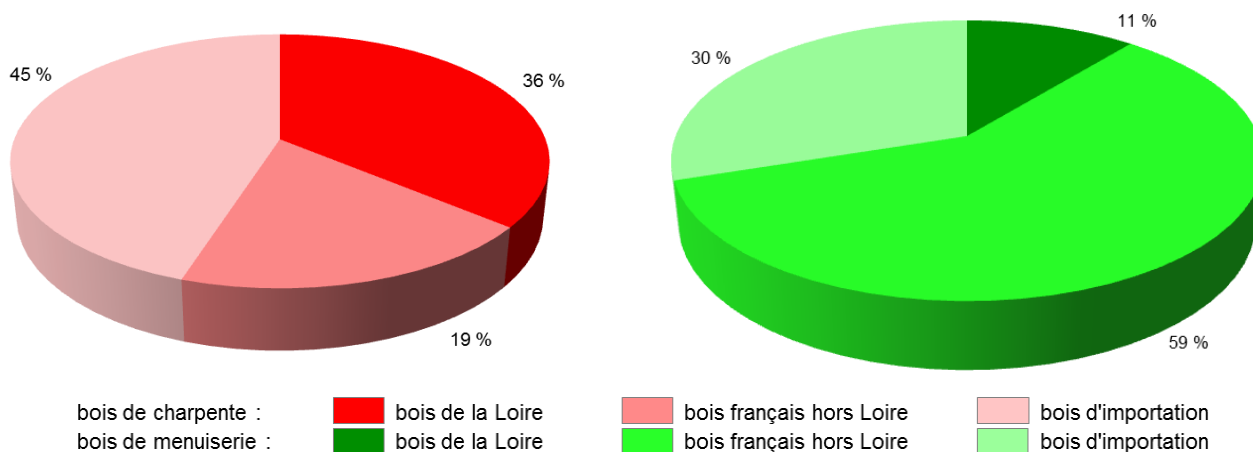
- . bois de **charpente** et **structure** pour 36 500 m<sup>3</sup>, soit **41 %** de l'ensemble, dans lesquels le couple sapin-épicéa constitue aujourd'hui encore les trois quarts de l'approvisionnement des charpenteries ;
- . bois de **menuiserie**, pour 53 500 m<sup>3</sup>, soit **59 %** ; ici dominant le chêne (40 %) et le hêtre (34 %), les résineux n'intervenant quant à eux que pour 22 %, dont la moitié en pin sylvestre.

### ▪ 21 % de bois locaux, 64 % de bois français

On lit bien, dans la répartition des volumes achetés par produits, l'**évolution** de la **demande** des transformateurs, ainsi que la progression des **produits industrialisés** et des **composants**. Est particulièrement explicite la part des **débîts séchés** (47 % du total des approvisionnements de l'aval, soit 42 000 m<sup>3</sup>), et l'avancée des bois massifs reconstitués, qui représentent **26 %**, soit 23 400 m<sup>3</sup>.

Pour des raisons tenant à la **nature** des **bois** recherchés (en menuiserie comme en charpente), aux **exigences** de **qualification** des matériaux mais aussi à la **culture** et aux pratiques d'**achat** dans les activités d'aval, les entreprises réalisent ces approvisionnements à hauteur de **21 %** (19 100 m<sup>3</sup>) en bois de la **Loire**, **43 %** en bois **français** hors Loire, et **36 %** à l'**import**.

Loire - Approvisionnements des activités d'aval par origines des bois - 2015





La différence entre le volume de sciages locaux vendus en Loire (42 100 m<sup>3</sup>), et le volume de sciages locaux achetés par les entreprises d'aval de la Loire (19 100 m<sup>3</sup>) tient au fait qu'une part des sciages locaux est vendue, en Loire, à des négociants, d'autres industries (bois d'emballage), ou des particuliers.

De l'analyse qui précède en tout cas, il convient de retirer l'enseignement majeur : si la **part des bois locaux** dans l'approvisionnement des entreprises reste minoritaire, elle a, sur les dix dernières années, **gagné 3 points**. Cette progression n'est absolument pas anecdotique au vu des évolutions culturelles et structurelles qu'elle impose chez les utilisateurs et chez les scieurs. Elle signe la résultante d'un **travail professionnel** essentiel, de **longue haleine**, qui ne peut produire ses effets que sur le moyen terme.

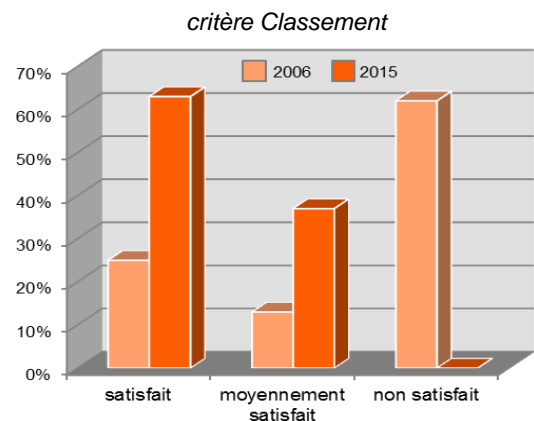
## ■ Que pense-t-on des bois de la Loire ?

Au demeurant, l'image des bois de la Loire qu'ont les utilisateurs a évolué sur les dix dernières années. L'Enquête flux 2015 comportait en effet un groupe de questions sur la perception que les dirigeants de l'aval ont des sciages locaux, selon cinq critères : classement, dimensions, séchage, délais, prix.

### ■ **classement : une incontestable avancée**

Critère récent dans l'histoire de la qualification des produits bois, le classement structure est aujourd'hui un paramètre important de la parité des sciages locaux par rapport aux bois d'importation.

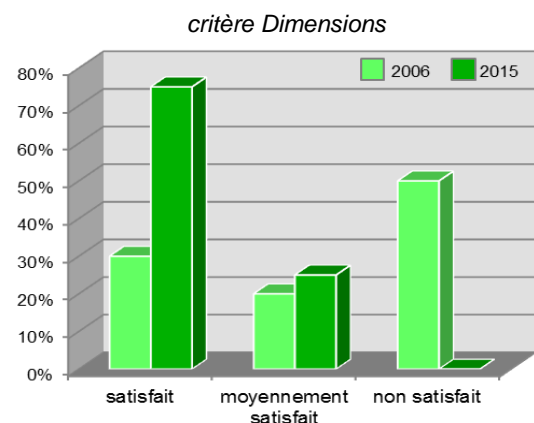
En 2015, près des 2/3 des dirigeants se déclarent satisfaits des sciages locaux pour le classement ; 37 % admettent n'être que 'moyennement satisfaits', mais aucun d'entre eux n'est vraiment insatisfait. C'est dire le chemin parcouru depuis 2006, où 25 % seulement des entreprises se disaient satisfaites, et 62 % non satisfaites.



### ■ **dimensions : une pratique plus industrielle**

Une inversion de même ordre est observée pour le respect des dimensions. Voilà un paramètre encore sensible en 2006, au point que 50 % des entreprises se déclaraient non satisfaites, et seulement 30 % satisfaites.

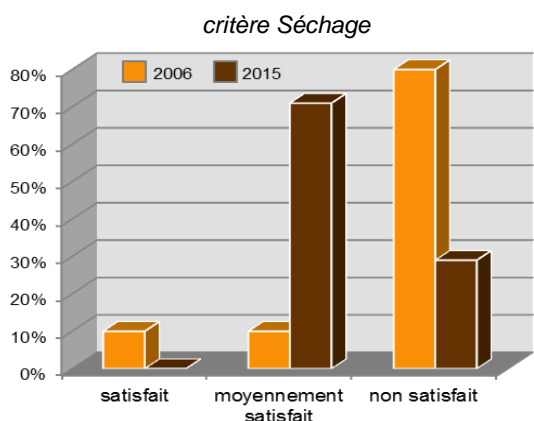
Aujourd'hui en revanche, il n'y a plus de dirigeant de l'aval insatisfait ; et les trois quarts des entreprises se considèrent pleinement satisfaites.



### ■ **séchage : le talon d'Achille des bois locaux**

Inversement, le séchage reste le point faible des sciages de la Loire, bien que la situation se soit améliorée depuis 2006. Aucun des utilisateurs ne se déclare pleinement satisfait des bois locaux sur ce plan ; 29 % d'entre eux affichent leur insatisfaction, 71 % ont un avis mitigé.

Reste que le chemin parcouru en dix ans par le secteur de la scierie est estimable : en 2006 en effet, 80 % des chefs d'entreprise interrogés se déclaraient non satisfaits. Ce chemin rend compte des investissements en équipement de séchage réalisés par certaines scieries, et du développement du séchage à façon.



▪ **délais : l'avantage de la proximité**

L'insuffisante réactivité des scieurs locaux était volontiers dénoncée par le secteur de la transformation d'aval : en 2006, 25 % seulement des entreprises étaient satisfaites sur ce plan.

Aujourd'hui, le paramètre 'proximité-réactivité' est au contraire présenté comme un des atouts des scieries de la Loire, et près des deux tiers des dirigeants de l'aval apprécient chez elles les délais et le respect des délais.

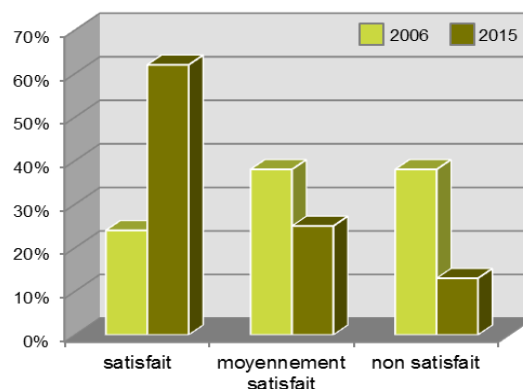
▪ **le juste prix**

Reste la question du prix des bois, renvoyant à trois paramètres : la parité avec les produits extérieurs, notamment les bois d'importation ; la préoccupation du juste prix à tous les étages de la filière ; le souci des utilisateurs d'acheter au prix le plus ajusté.

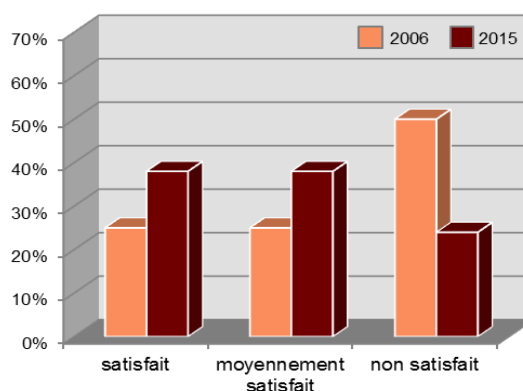
On peut ici aussi reconnaître le pas franchi en dix ans. Entre des scieries qui regrettent de ne pouvoir augmenter leurs prix et des transformateurs pour qui 'c'est toujours trop cher', la filière a suivi une voie de progrès : les fournisseurs ont gagné en productivité, et les utilisateurs non satisfaits sont désormais minoritaires.

C'est ce progrès que traduisent les réponses à la question du prix des sciages locaux : 38 % des entreprises se disent satisfaites, seulement 24 % ne le sont pas.

critère Délais



critère Prix



La description de la filière forêt-bois de la Loire qui ressort de la présente étude offre le double intérêt de l'instantané, dépeignant l'état des lieux actuel, et de la mise en perspective de l'évolution sur une dizaine d'années. Dans l'environnement complexe et la conjoncture tendue que connaît aujourd'hui la branche, cette analyse met ainsi en relief les points de progrès.

Deux de ces avancées portent en elles des facteurs majeurs de renforcement de la filière : la dynamique du bois-construction, qui charpente cet ensemble d'activités, de la forêt à la mise en œuvre du matériau ; la progression des parts de marché des bois locaux dans l'approvisionnement des entreprises d'aval.

Dès lors, l'étude des flux de bois en 2015 dans la Loire, adossée à l'analyse de l'emploi et de l'activité dans la filière, livre divers enseignements, parmi lesquels :

- le nécessaire prolongement de l'action menée auprès des scieries et des entreprises d'aval en faveur de la qualification des bois locaux et de l'accroissement de leurs parts de marché. Cette action, d'ordre technologique et culturel, doit permettre d'amplifier les avancées acquises toutes ces dernières années.
- l'intérêt d'une réflexion stratégique collective sur les infléchissements éventuels à apporter au programme de l'interprofession pour les années qui viennent, en fonction des résultats de l'étude et au vu du caractère prioritaire des enjeux portés par le binôme scierie - activité d'aval.
- l'importance de la proximité géographique dans le travail de terrain, et le rôle par conséquent irremplaçable, dans l'action de filière, de l'interprofession départementale, au service de 1800 entreprises.